

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

SÉANCE DU MERCREDI 4 FEVRIER 2026

L'An Deux Mille Vingt Six, le 4 février 2026 à 18h30, le Comité Syndical du SIRCO, légalement convoqué le 26 janvier 2026, s'est réuni dans la salle Simone Signoret de la commune de Semoy (45400), sous la Présidence de Madame Vanessa SLIMANI.

Nombre de Conseillers

En exercice : 18
Présents : 14
Représentés : 6
Nombre de votants : 14
Votes « Pour » : 14
Votes « Contre » : 0
Abstention : 0

Présents : Mme Vanessa SLIMANI, M. Hyacinthe BAZOUNGOULA, M. Laurent BAUDE, Mme Nathalie RIVARD, M. Thomas HUBERT, Mme Anne-Marie ACQUART, M. Christophe LAVIALLE, Mme Michaëla LOQUET, Mme Chahrazede BENKOU-NAVARRO, Mme Corinne GUNEAU, Mme Martine TARAUD, Mme Ghislaine HUROT, M. Guy PIVAIN, M. Prince MABOUSSOU
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés et représentés : M. Fabien RIVIERE DA SILVA, M. Timothé LUCIUS, Mme Nathalie HAMEAU, Mme Eva NOGUES, Mme Valérie BARTHE-CHENEAU, Mme Danielle MARTIN

Pouvoirs :

M. Fabien RIVIERE DA SILVA a donné pouvoir à M. Thomas HUBERT
Mme Nathalie HAMEAU a donné pouvoir à Mme Michaëla LOQUET
M. Timothé LUCIUS a donné pouvoir à Mme Ghislaine HUROT
Mme Eva NOGUES a donné pouvoir à M. Guy PIVAIN
Mme Valérie BARTHE-CHENEAU a donné pouvoir à Mme Nathalie RIVARD
Mme Danielle MARTIN a donné pouvoir à Mme Corinne GUNEAU

Secrétaire de séance : M. Prince MABOUSSOU

N°2026/02-04-1 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Madame la Présidente soumet à l'assemblée le projet de budget primitif 2026 du SIRCO.

Il est rappelé que le budget est voté par nature, il est donc proposé de procéder à un vote global au niveau du chapitre.

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu préalablement au vote du budget, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2026.

L'équilibre par section du budget primitif 2026 s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
3 621 551,00€	3 621 551,00€
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
376 795,00€	376 795,00€



DÉPARTEMENT DU LOIRET

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Le Comité Syndical,

Vu l'exposé de la Présidente,

Après en avoir délibéré, **ADOpte**, à l'unanimité, le budget primitif 2026 du SIRCO.

Fait et délibéré le 4 février 2026, à Semoy.

Pour ampliation certifiée conforme
La Présidente du SIRCO,
Vanessa SLIMANI

Le secrétaire de séance,
Prince MABOUSSOU